Grandes orientations des politiques économiques et gouvernance économique renforcée (notamment la gouvernance de l'euro) dans le cadre de la stratégie Europe 2020

2010/2637(RSP) - 18/05/2010

Le Conseil a procédé à un **échange de vues** sur un projet de recommandation relative aux grandes orientations des politiques économiques des États membres et de l'UE, visant à mettre en œuvre la nouvelle stratégie "Europe 2020" de l'UE pour l'emploi et la croissance.

Le projet de recommandation forme, avec le projet de décision relative aux lignes directrices pour les politiques de l'emploi des États membres, **des lignes directrices intégrées constituant le cadre des réformes structurelles que doivent mener les États membres**.

Le 8 juin 2010, le Conseil devrait adopter un rapport qui sera présenté au Conseil européen lors de sa réunion du 17 juin, en vue de son approbation. Le Conseil adoptera alors formellement la recommandation lors de sa session suivante du 13 juillet.

Le Conseil européen devrait, le 17 juin, avaliser la stratégie "Europe 2020", qui modernisera et remplacera l'actuelle stratégie pour la croissance et l'emploi, lancée à Lisbonne en mars 2000. La nouvelle stratégie impliquera une coordination renforcée des politiques économiques, qui portera avant tout sur les principaux domaines dans lesquels des mesures doivent être prises pour doper le potentiel de croissance durable et inclusive et la compétitivité de l'Europe.